

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 23/10/2020 - 14:52**

## CONTENU DE VOTRE AVIS

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Musée du quai Branly-Jacques Chirac

**Correspondant :** Mme Constance FOUGERE, Juriste commande publique, 222 rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : [marches-publics@quaibranly.fr](mailto:marches-publics@quaibranly.fr), adresse internet : <http://www.quaibranly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Loisirs, culture et religion

**Objet du marché :** La présente consultation est un accord-cadre réservé ayant pour objet des prestations de routage et d'affranchissement de divers documents pour le musée du quai Branly - Jacques Chirac dans le cadre de sa politique de communication et de marketing relationnel. En application de l'article L 2113-12 du Code de la commande publique, le présent accord-cadre est réservé à des opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés à proportion minimale de 50 %.

**Catégorie de services :** 5

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 64000000

**Code NUTS :** FR101

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent accord-cadre est un accord-cadre réservé, mono-attributaire et non alloti.

Il ne comprend aucune tranche, prestation supplémentaire éventuelle ni variante.

Il est conclu à prix unitaires uniquement, dont les prix sont issus du bordereau des prix unitaires (BPU) présenté en annexe 1 à l'acte d'engagement.

Le présent accord-cadre est conclu sans montant minimum mais avec un montant maximum de 200 000 euro(s) HT sur toute sa durée, reconductions comprises.

L'accord-cadre sera exécuté par bons de commande uniquement, en application des articles R 2162-13 et -14 du Code de la commande publique et selon les modalités prévues à l'article 5.2 du Cahier des charges

particulières (CCP) n°00250. Les commandes sont passées en référence aux prix unitaires indiqués au bordereau des prix unitaires (BPU).

**Prestations divisées en lots :** non

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 48 mois à compter de la notification du marché

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Le marché est réservé à des ateliers protégés**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Autres renseignements demandés :**

- Un justificatif de la qualité d'E.A. (entreprises adaptées) ou d'E.S.A.T. (Etablissements et services d'aide par le travail), ou de structures équivalentes employant une proportion minimale de 50 % de travailleurs handicapés.

**Nombre de candidats :**

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

**Type de procédure** : Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres** : 16 novembre 2020 à 17 h 00

**Délai minimum de validité des offres** : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice** : 2020-MQB-00250-AC-00-00

**Renseignements complémentaires** : Cet avis ne représente qu'un aperçu de l'accord-cadre. Le dossier de consultation est accessible intégralement à l'adresse: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### DUREE DE L'ACCORD-CADRE

L'accord-cadre démarre à compter de sa date de notification au titulaire, pour une durée ferme de douze mois. Il pourra être reconduit trois fois pour la même durée par décision expresse de la personne publique, notifiée au titulaire en respectant un préavis de trois mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre. Le titulaire ne pourra pas refuser les reconductions. La durée totale de l'accord-cadre ne pourra dépasser quatre ans.

#### QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite de réception des offres aux adresses suivantes : sur la plate-forme des achats de l'Etat (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) ou par courriel à l'adresse suivante : [marches-publics@quaibrantly.fr](mailto:marches-publics@quaibrantly.fr). Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone. Une réponse sera alors adressée, par écrit, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier de consultation et s'étant identifiées, 6 jours calendaires au plus tard avant la date limite de réception des offres. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, les dispositions précédentes sont applicables en fonction de la nouvelle date limite de remise des offres.

#### MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

#### NEGOCIATION

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés. La phase de négociation sera engagée par courriel à l'adresse que les candidats auront indiqué à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

#### CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Critère n°1 : Prix (noté sur 45 points/100) noté sur la base du total du Détail Quantitatif Estimatif (DQE) et selon la formule suivante :

Note du candidat = (Total du DQE x 45) / (Total du DQE du candidat analysé). Critère n°2 : Valeur technique (notée sur 20 points/100), décomposée comme suit :

Critère n°2 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique désigné ci-dessus (notée sur 40 points/100) et divisée en deux sous-critères :

-Sous-critère 1 (noté sur 20 points) : Méthodologie mise en oeuvre pour la réalisation des prestations et notamment la méthodologie de vérification de la qualité des devis avant envoi, la réalisation des BAT et des BAR et les modalités d'envoi des documents ;

-Sous-critère 2 (noté sur 20 points) : Délais de réalisation et temps écoulé entre la livraison des différents documents(fichiers/brochures/courrier) et l'arrivée en boîtes aux lettres, tels qu'indiqués par le candidat dans l'annexe 2 à l'acte d'engagement.

Critère n°3 : Préoccupations environnementales (notées sur 15 points/100) et appréciées à partir des engagements du candidat à l'égard d'objectifs environnementaux pour l'exécution des prestations (papiers, encres, matériaux d'emballage...).

La somme des notes financière, technique et relative aux préoccupations environnementales par candidat

donne un total sur 100 points. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée à l'issue de la phase de négociation sera retenue.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 23 octobre 2020

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=654792&orgAcronyme=f5j>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

## **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

---

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3580725**

### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département :** 75 - Paris

### **DONNÉES DE FACTURATION**

**Libellé de la facture :**

Service facturier 222 rue de l'université  
75007 - Paris

**Adresse d'expédition :**

-